

Informations de base	
2024/2917(DEA) DEA - Procédure d'acte délégué	Procédure terminée - acte délégué entre en vigueur
Règles concernant l'enregistrement et la protection des indications géographiques, des spécialités traditionnelles garanties et des mentions de qualité facultatives Subject 3.10.03 Commercialisation et échanges des produits agricoles et des animaux 3.10.06.08 Vin, boissons alcoolisées et non-alcoolisées 3.10.10 Alimentation, législation alimentaire	

Événements clés			
Date	Événement	Référence	Résumé
30/10/2024	Publication du document de base non-législatif	C(2024)08001	
30/10/2024	Période initiale pour l'examen de l'acte délégué 2 mois		
13/11/2024	Annonce en plénière de la saisine de la commission		
11/01/2025	Pas d'opposition à l'acte délégué par le Parlement		